

PUBLICATIONS PRINCIPALES DE MAURICE BOURQUIN

La protection des droits individuels contre les abus de pouvoir de l'autorité administrative en Belgique, Bruxelles, Bruylant, 1912, 398 p.

« Droit comparé et sociologie juridique », *Archives sociologiques*, Bruxelles 1910 ;

« De la formation d'une oligarchie dans les partis politiques », *ibidem*, 1911 ;

« L'influence des idéologies étrangères sur le droit d'une nation », *ibidem*, 1912 ;

« La révision des traités de 1939 », *Le Flambeau*, 1919 ;

Du Traité de Vienne à la Paix de Versailles, Publications de l'Université de Bruxelles, 1919 ;

« La question des Wielingen », *La vie des peuples*, 1920 ;

« Le régime de l'Escaut d'après le projet de traité hollando-belge ». *Revue générale de droit international public*, 1920

« Rapport sur l'article 18 du Pacte de la Société des Nations » *Documents de la Société des nations*, 1921 ;

« Crimes et délits contre la sûreté des États étrangers », *R.C.A.D.I.*, 1924-IV, t. 5, pp. 117-246.

« La Cour permanente de Justice internationale », *R.D.I.L.C.* 1921 ;

« Grotius et les tendances actuelles du droit international », *R.D.I.L.C.* 1926 ;

« L'organisation internationale des voies de communication », *R.C.A.D.I.*, 1927-I, t. 16, pp. 159-210.

« La confiscation du navire neutre pour transport de contrebande d'après la jurisprudence anglaise », *Revue générale de droit international public*, 1929.

« La responsabilité pécuniaire de l'administration d'après la jurisprudence belge », *Zeitschrift für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht*, 1929.

« La Belgique et l'Europe ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1930.

« L'adhésion des Etats-Unis à la Cour permanente de justice internationale », *Revue générale de droit international public*, 1930.

« Règles générales du droit de la paix », *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, 1931-I, t. 35, pp. 5-232¹.

« Les États-Unis et l'organisation de la paix. » *Revue de la Fondation universitaire*, Bruxelles, 1933.

« Le problème de la sécurité internationale », *Recueil des cours de l'Académie de Droit international*, 1934-III, t. 49, pp. 469-542.

« La crise de l'internationalisme », *Mélanges Ernest Mahain*, 1935.

La sécurité collective, d'après les travaux des Vile et VIIIe Conférences des hautes études internationales réunies à Paris en 1934 et à Londres en 1935, Publications de l'Institut international de coopération intellectuelle, Paris, 1936, 530 p.

« La crise de la démocratie », dans *La Crise mondiale*, collection d'études publiées à l'occasion du Xe anniversaire de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève, 1938.

« Quelques réflexions sur le respect du droit dans les rapports internationaux ». *Recueil de travaux de la Faculté de droit de l'Université de Genève*, 1938.

« Le problème des changements pacifiques dans les relations internationales », Rapport introductif et rapport final présenté à la Conférence permanente des hautes études internationales. Publications de l'Institut international de coopération intellectuelle, Paris, 1938.

¹ Pour une analyse de ce cours, voir Robert Kolb, *Les cours généraux de droit international public de l'Académie de la Haye*, Éditions Bruylant – Éditions de l'Université de Bruxelles 2003, pp. 61-74 et Raphaële Rivier « Retour sur un classique », *R.G.D.I.P.*, 2006, pp. 259-260.

« Stabilité et mouvement dans l'ordre juridique international », *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, 1938-II, t. 64, pp. 347-477.

« Diplomatie et Société des Nations », *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, 1939.

Dynamism and the Machinery of International Institutions - A Critical Study of Twenty Years' Experiment Publications du Geneva Research Center, Genève, 1940.

« The Monroe Doctrine Message », London, 1942.

« La conception générale du droit international public », *Les Fiches juridiques*, Genève, 1942.

« Problèmes de la paix », L'Avenir, Stockholm, 1944.

Vers une nouvelle Société des Nations. Neuchâtel, La Baconnière, 1945, 281 p.

« La Croix-Rouge et la protection conventionnelle des civils en temps de guerre », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, novembre 1947.

« Grotius est-il le père du droit des gens? » *Grandes figures et grandes oeuvres juridiques*, Mémoires de la Faculté de droit de Genève, 1947.

« Pouvoir scientifique et droit international », *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, 1947-I, t. 70, pp. 331-406.

« L'humanisation du droit des gens », *Mélanges Georges Scelle*, Paris, 1949.

« Les Conventions de Genève du 12 août 1949 », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, février 1950.

« Les Baies historiques », *Mélanges Georges Sauser-Hall*, publiés par les Facultés de droit de Genève et de Neuchâtel, 1952.

« La portée générale de l'arrêt rendu le 18 décembre 1951 par la Cour Internationale de Justice dans l'affaire anglo-norvégienne des pêcheries », *Acta Scandinavica Juris Gentium*. 1952. Fasc. 4.

« La Sainte-Alliance. Un essai d'organisation européenne », *R.C.A.D.I.*, 1953-II, t. 84, pp. 377-463 ;

Histoire de la Sainte-Alliance, Genève, Librairie de l'Université, Georg et Cie, 1954, 507 p.

« La position de l'individu dans l'ordre juridique international », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, novembre et décembre 1954, pp. 880-897, 973-988.

« Le « Concert européen au XIXe siècle », *Rechtsfragen für Hans Wehberg*, Franckfurt a. Main, 1956, pp. 89-108.

« L'œuvre du Président Wilson », *Centenaire Woodrow Wilson Fund*, 1856-1956, Genève 1958, pp. 5-16.

« Regards sur l'œuvre de Woodrow Wilson » *Festschrift Jean Spiropoulos*, Bonn 1957, pp. 61-69.

L'État souverain et l'Organisation internationale, publié sous les auspices de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, New York, Manhattan Publishing Company, 1959, 237 p.

« Brèves remarques sur le déclin de la méthode diplomatique », *Varia Juris Gentium, Liber amicorum aangeboden aan Jean-Pierre Adrien François*, Leiden, 1959, pp. 73-80.

« Dans quelle mesure le recours à des négociations diplomatiques est-il nécessaire avant qu'un différend puisse être soumis à la juridiction internationale? *Hommage d'une génération de juristes au Professeur Basdevant*, Paris Pedone, 1960.